

La RCA Saint-Ghislain Sports recrute un agent d'accueil et d'entretien

Descriptif de la fonction

L'agent d'accueil et d'entretien assure l'accueil et l'entretien complet des lieux et objets définis selon les règles de la RCA et les normes d'hygiène et de sécurité ainsi que l'accomplissement de tâches complémentaires telle qu'une veille sécuritaire.

Responsabilités et missions

- Accueillir les utilisateurs
- Assurer la permanence téléphonique
- Assurer un soutien logistique au service administratif
- Renseigner le public sur les activités et les plannings de Saint-Ghislain Sports
- Perception des entrées en fonction du type de public
- Encodage et perception des inscriptions aux activités
- Vider les poubelles et tenir compte du tri des matières
- Dépoussiérer à sec et/ou humide les meubles et les objets
- Nettoyer les vitres
- Entretenir de manière courante les abords des bâtiments et lieux concernés
- Assurer le service des réceptions et/ou réunions de travail
- Nettoyer les sanitaires, le mobilier et le sol dans le respect des normes d'hygiène
- Vérifier s'il ne manque pas de matériel ni de produit et si besoin s'assurer l'approvisionnement de celui-ci en informant la personne responsable

Profil

- Maîtriser le fonctionnement du logiciel d'encodage de caisse, de la cash-box et des moyens de paiement électroniques.
- Maîtriser Word et Excel
- Veiller à la qualité de son travail (finition, respect du matériel, degré d'achèvement du travail...)

- Respecter les consignes de travail et de sécurité ainsi que les directives, les délais et les critères de qualité établis
- Dans le respect des directives, organiser son temps de prestation pour atteindre le résultat demandé
- Prendre des initiatives pour réaliser les tâches demandées (dans les limites de la fonction et des responsabilités qui ont été confiées)
- S'investir dans la fonction
- Faire preuve de persévérance et de rigueur dans son travail
- Développer une capacité d'adaptation afin de faire face aux situations imprévues
- Prendre l'initiative en cas d'intervention urgente
- Faire preuve de disponibilité et de flexibilité
- Faire preuve de politesse et de respect à l'égard des supérieurs hiérarchiques, des collègues et des clients
- Faire preuve de déontologie et d'éthique dans l'exercice de sa fonction et respecter la réglementation
- Ecouter et communiquer dans un esprit de collaboration avec ses collègues et contribuer au maintien d'un climat de travail agréable
- Faire preuve de discrétion, d'initiative
- Connaître, comprendre, appliquer et faire appliquer les consignes de sécurité et les règles en matière de bien-être au travail
- Connaître, comprendre et appliquer les différents plans d'urgences spécifiques aux infrastructures
- Faire preuve de pragmatisme et de réactivité afin de développer des solutions adéquates face aux impératifs de la fonction
- Présentation soignée
- Adopter une attitude en adéquation avec le milieu sportif
- Supporter l'ambiance chlorée et les produits de nettoyage agressif
- Faire preuve d'autonomie et pouvoir respecter les consignes (délais impartis, ...)

Conditions du poste

- Être en possession du CESS
- Être en possession d'un véhicule personnel et du permis B

Régime de travail Temps plein (37h30/sem)

Contrat CDD en vue d'un CDI, 2 contrats mi-temps, application de la Convention collective de travail du 20 février 2017 définissant la classification de fonctions et les conditions de rémunération pour le secteur des centres sportifs –échelon 8 (accueil) et échelon 2 (entretien) /centre sportif moyen

Horaire de travail Variable entre 6h et 21h et le week-end

Lieu de travail Piscine de Saint-Ghislain – 16 avenue de l'enseignement à 7330 Saint-Ghislain

Avantages

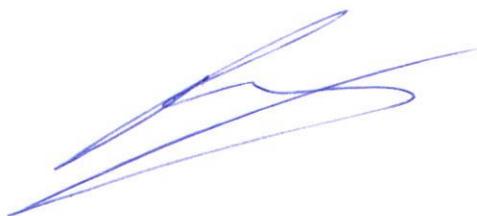
- Prime de fin d'année
- Assurance groupe
- Chèques-repas

Tout renseignement complémentaire pour cet emploi peut être obtenu au **065/62 13 64**.

Les candidatures écrites (CV + lettre de motivation), accompagnées d'un extrait d'acte judiciaire (modèle 2) datant de moins de 3 mois doivent être adressées à la RCA Saint-Ghislain Sports, 68 rue du Moulin à 7330 Saint-Ghislain par courrier recommandé ou par remise en mains propres contre accusé de réception (date de la poste ou de l'accusé de réception faisant foi) **pour le 28 juin 2025 au plus tard**.

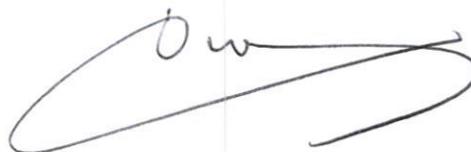
Les dossiers incomplets ou réceptionnés après la date limite de dépôt des candidatures ne seront pas traités.

Le gestionnaire,



K. POSIER

Le Président,



L. DUMONT